

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 25 MARS 2025

NOMBRE DE CONSEILLERS		
EN EXERCICE	PRESENTS ET REPRESENTES	QUI ONT PRIS PART AU VOTE
10	9	9

VOTE A L'UNANIMITE		
Pour : 9	Contre : 00	Abstention : 00

Acte rendu exécutoire après dépôt en
Préfecture de la Mayenne
Le 31/03/2025 et publication le 01/04/2025

L'an 2025, le 25 mars, le Conseil Municipal de la Commune d'ASSE LE BERENGER s'est réuni à la salle de Conseil, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. François LEROUX, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par écrit aux conseillers municipaux le 17 mars 2025.

La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la mairie, le 17 mars 2025.

Présents : AUBIN Jean-Pierre, CHEVAUCHEE Tanguy, COLLET Claire, FORVEILLE Séverine, GAUTHEUR Jacky, JULIEN Alexandre, LEROUX François, MOUTON Joëlle, RENARD Nadège

Représenté :

Excusé :

Absent : PROVOST Olivier

A été nommé secrétaire : Jean-Pierre AUBIN

D2025-001 : Retrait de l'ensemble des délibérations de la séance du conseil municipal du 18 février 2025

Monsieur le Maire fait lecture aux conseillers municipaux du courrier reçu de la Préfecture, service du contrôle de la légalité. En effet, lors de la séance du 18 février 2025, seuls 5 conseillers étaient présents physiquement. **Le quorum n'était donc pas atteint.**

Au regard de ces éléments et après en avoir délibéré,

Le Conseil municipal décide à l'unanimité des présents de retirer l'ensemble des délibérations de la séance du 18 février 2025.

Pour extrait certifié conforme au registre,
Le Maire, François LEROUX

